

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL SENIORS

Votre club aimerait participer à l'organisation du championnat départemental seniors sur le territoire essonnien ?

Nous avons listé ci-dessous les besoins matériels et humains pour que les deux parties que sont le Comité Départemental 91 d'une part et le ou les club(s) hôte(s) d'autres part s'entendent sur des actions respectives pour faire de cet événement une réussite.

Table des matières

1- Gymnase	2
2- Table de marque.....	2
3- Plateau de jeu	3
4- Eléments annexes.....	3
5- Co-organisation	3
6- Engagements du Comité	4
7- Subvention.....	4
8- Engagement du club	4
9- Convention.....	5

1- GYMNASSE

	Besoins
Heure d'accès samedi	7h-22h30
Heure d'accès dimanche	7h-19h
Vestiaires joueurs	au moins 2
Vestiaire arbitres	au moins 1
Sanitaires	au moins 2
Espace d'affichage (horaires, tableaux, résultats, règlements)	indispensable
Prises électriques	indispensable
Tribunes ou zone joueurs	indispensable

2- TABLE DE MARQUE

	Besoins	Fourni par
Ordinateurs	minimum 2	Club
Imprimantes	minimum 2	Club
Sono	1	Club
Enrouleurs ou multiprises (en fonction du gymnase)	au moins 2	Club
Consommables (ramette papier, cartouche d'encre, stylo)	indispensables	Club
Connexion wi-fi	si possible	Club
Titulaires du GEO	2	CLUB
Bénévoles si besoin	1	Club
Logiciel du tournoi	badnet	Comité
Médailles et récompenses	en fonction du nombre de tableau	Comité
Trousse de soin	1	Club

3- PLATEAU DE JEU

	Weekend des simples	Weekend des doubles	Fourni par
Nombre de terrains minimum	5	7	Club
Paires de poteaux minimum	5	7	Club
Filets minimum	5	7	Club
Chaises pour les coachs minimum	20	28	Club
Occultation des verrières (si besoin)	indispensable	indispensable	Club
Bannettes pour les joueurs minimum	10	14	Club
Caisses volants usagés minimum	5	7	Club
Tablettes feuille de score minimum	5	7	Club
Nettoyage plateau de jeu	indispensable	indispensable	Club
Délimiter le plateau par des séparateurs ou de la rubalise	si besoin	si besoin	Club

4- ELEMENTS ANNEXES

	Besoins
Emplacement stand partenaire	1 (partenaire Comité)
Table de pointage	1
Buvette	1
Espace restauration	1 si possible

5- CO-ORGANISATION

Il est possible pour les Clubs de s'associer pour l'organisation d'un Championnat Départemental Seniors afin de mettre à disposition deux gymnases. Les co-organisations sont possibles si les deux gymnases sont situés idéalement à 15 minutes à pied maximum l'un de l'autre. Toutefois, toutes les propositions seront étudiées conjointement avec le Comité.

6- ENGAGEMENTS DU COMITE

Le Comité Départemental 91 s'engage à :

- Nommer un ou des juge(s) arbitre(s).
- Convoquer éventuellement des arbitres des arbitres stagiaires et conseillers en arbitrage (en cas de certification ou de stage).
- Déclarer le tournoi sur Poona.
- Créer la compétition sur Badnet.
- Assurer la promotion de l'évènement.
- Diffuser les dossiers d'inscriptions et des plans d'accès du ou des gymnases aux participants.
- Centraliser les inscriptions et paiements, et préparer le fichier informatique de gestion de la compétition.
- Faire le tirage au sort en accord avec le Juge Arbitre et les règlements en vigueur.
- Faire le tableau horaire en accord avec le Juge Arbitre.
- Échanger avec les GEO du club pour le briefing des joueurs, l'échéancier du week-end
- Être présent au lancement du tournoi (Badnet).
- Fournir des volants homologués pour les ½ finales et finales du Championnat Départemental.
- Publier les inscriptions, les convocations et les résultats sur son site internet ou sur BadNet. Les tableaux ne seront pas nécessairement diffusés en amont.
- Reverser la compensation financière prévue ci-dessous.
- Indemniser le(s) Juge(s)-Arbitre(s) et les Arbitres confirmés et Conseillers en arbitrage.
- Prendre en charge la buvette des Juges-Arbitres, Arbitres et Conseillers en arbitrage.

7-SUBVENTION

Une subvention d'un montant de 300 euros sera reversée au club organisateur sous forme de bons d'achat chez le partenaire du comité.

8- ENGAGEMENTS DU CLUB

Le club hôte s'engage à :

- Respecter le cahier des charges ci-dessus.
- Nommer un référent pour la compétition.
- **Avoir un GEO présent sur l'ensemble du week-end.**
- Mobiliser suffisamment de bénévoles pour le bon déroulement de la compétition.
- Avoir une buvette en place (les recettes restent au bénéfice du club) et suffisamment approvisionnée.

Merci aux clubs de renseigner dans ce cadre toutes les informations et/ou commentaires relatifs à ce cahier des charges

9- CONVENTION

Entre les soussignés :

Comité Départemental de Badminton de l'Essonne
Dont le siège social est au :
62b boulevard Charles de Gaulle,
91540 Mennecy
Représenté par Monsieur Hervé BACHELIER (Président)
Numéro SIRET : 44805790100036

D'une part,

Et :

Nom Club :

Dont le siège social est au

Représenté par

D'autre part,

Fait en deux exemplaires.
A _____, le

**Pour le Comité Départemental de
Badminton de l'Essonne
Hervé BACHELIER, Président**

Pour
(tampon de l'association)